

DISCOURS DU PRESIDENT LIBANAIS A LA 61° ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU

La 61° Assemblée générale de l'ONU a permis l'expression de critiques très vives de la politique internationale des ETATS-UNISRAEL et plusieurs chefs d'Etat ont répondu au discours d'autosatisfaction de BUSH qui reste persuadé – ou du moins s'en donne l'apparence - qu'il répand la liberté et la démocratie dans le monde et particulièrement au Moyen-Orient.

Les plus marquantes de ces réponses à BUSH ont été celles des Présidents vénézuélien et iranien. La première d'entre elles a été largement médiatisée et la seconde mérite un développement que nous effectuerons plus tard. Nous publions par contre notre traduction – à partir du texte anglais – du discours du Président Libanais qui a peu retenu l'attention mais mérite la lecture.

Le Président LAHOUD est chrétien et son discours n'en fait pas mystère. Mais BUSH qui a, comme souvent, terminé son discours par : « Que Dieu vous bénisse », est, lui aussi, chrétien. Leur opposition manifeste et totale sur la question du Hezbollah montre une fois encore que le « choc des civilisations » est une sottise et que le désaccord entre ces deux chrétiens au sujet d'un groupe politique se réclamant de l'Islam que l'un soutient et que l'autre veut éliminer est un désaccord politique profond entre un pays dominant et un pays dominé.

Pendant son discours, le Président Lahoud a montré à son auditoire des photos du massacre de Qana qui étaient projetées simultanément sur grand écran.

Discours Emile LAHOUD
Président de la République du Liban
Assemblée générale des Nations Unies
21 Septembre 2006

Je suis devant vous comme représentant d'un pays terriblement blessé, un pays dont les épreuves sont bien connues de vous, mon pays ravagé, le Liban.

Du 12 Juillet au 14 Août mon pays a subi une agression barbare et une campagne de démembrement d'une sauvagerie rarement égalée, lorsque des centaines d'avions de combat ont déversé leur chargement de bombes lourdes et interdites, ciblant principalement des civils, tuant et blessant des milliers de personnes et détruisant ce qui faisait du Liban un Etat viable.

Evidemment il s'agissait de l'application israélienne préméditée d'une sentence de destruction de mon pays et tout ce qu'il représentait, ayant été béni et désigné par sa Sainteté le Pape Jean-Paul II comme un message unique à l'Humanité dans lequel des gens de différentes croyances pouvaient coexister et vivre ensemble en paix. Cette agression est devenue encore plus cruelle quand elle reçut l'approbation de certaines grandes puissances.

Il est regrettable que le Conseil de Sécurité des Nations Unies soit apparu si impuissant dans ses tentatives pour arrêter le meurtre des enfants du Liban et pour protéger la paix au Liban et au Moyen-Orient. Il fallut plus d'un mois et de nombreux appels pour un cessez le feu immédiat pour que tous ses membres parviennent à imposer une simple « cessation des combats » qui doit encore se transformer en un cessez le feu clair et définitif.

La mise en cause de la crédibilité des Nations Unies est pour nous devenue une évidence, évidence mise en lumière par la reconnaissance par le Secrétaire général que le temps pour faire adopter la résolution 1701 a effectivement porté un coup à cette crédibilité.

De plus nous ne pouvons qu'avoir de sérieux doutes sur la capacité de sauvegarder la paix mondiale quand ses résolutions sont soumises aux caprices d'un tout petit nombre de grandes puissances.

Aujourd'hui tandis que je me tiens devant vous je pose une question :

« Combien d'enfants fallait-il que tue cette machine de destruction mauvaise, vindicative, avant que la communauté internationale se décide à répondre en défense d'une juste cause ? »

Permettez nous de poser cette question alors que nous sommes pleins d'un vif ressentiment, alors qu'un grand nombre de nos concitoyens est encore sous les décombres, ce qui autorise l'inculpation d'Israël pour ses actions en compassion avec les milliers de civils innocents qui ont

été tués et mutilés par des bombes « intelligentes », à fragmentation, ou au phosphore ou à l'uranium appauvri.

Inspirés par les principes et les traités des Nations Unies le Liban se réserve le droit de poursuivre Israël devant les juridictions internationales compétentes, principalement cette Assemblée Générale et devant la Cour Internationale de Justice et ce pour exiger des réparations à la mesure des énormes dégâts qu'Israël a infligé au Liban.

Aujourd'hui je vous demande de soutenir mon pays pour ce que contiendra notre juste requête. Je vous demande aussi de faire la différence entre celui qui défend son pays contre l'agression israélienne et l'occupation, qui s'efforce de libérer ses concitoyens de décennies d'un enfermement illégal et ces éléments qui perpètrent des actes meurtriers à l'aveuglette autant contre les habitants de leur propre pays que contre ceux des autres pays. Puis-je vous rappeler que l'expérience qu'a le Liban du fléau de la terreur remonte à longtemps et que ses forces armées en ont payé un prix très lourd.

La plus récente agression du Liban a laissé ce petit pays blessé et terriblement affecté avec des milliers d'innocents tués ou blessés. Le bilan de la destruction s'élève à plusieurs milliers de logements, plusieurs centaines de ponts, des ports, des aéroports et des usines. Mais mon message est le suivant : « La volonté de notre peuple de vivre et de se relever s'est avérée plus forte que la défaite et le désespoir. » En un temps record, le peuple du Liban a lancé une campagne de reconstruction rendue encore plus réussie par les gestes immédiats de soutien de nombreux amis, à l'intérieur comme à l'extérieur. C'est avec ce soutien et cette aide considérables que le Liban va marcher vers une renaissance éclatante, marquant encore un point en faveur de l'Humanité.

Il y a aujourd'hui un vaste débat pour parvenir à une paix permanente et complète au Moyen-Orient, ce à quoi le Liban aspire depuis des décennies. Cependant nous sommes prompts à relever qu'aucune paix ne peut être obtenue au Moyen-Orient sans régler le problème qui est à la source de l'instabilité du Moyen-Orient c'est-à-dire le conflit arabo-israélien et son origine : La Palestine.

Malgré les horribles événements du Liban une fenêtre d'opportunité s'est ouverte et devrait être exploitée à fond pour redonner vigueur à l'initiative de paix au Moyen-Orient qui fut établie par l'INITIATIVE DE PAIX ARABE adoptée au sommet arabe de Beyrouth en 2002.

L'INITIATIVE DE PAIX ARABE demeure le moyen approprié pour parvenir à une paix juste permanente et complète parce qu'elle demande simplement la mise en œuvre de toutes les résolutions de l'ONU en tant qu'elles incluent le retrait d'Israël de toutes les terres arabes occupées et le retour des réfugiés palestiniens.

Un tel règlement est seul à même d'apporter au Liban et à ses voisins la stabilité et la sécurité à laquelle ils aspirent et donnerait à Israël un sentiment de sécurité qu'il a échoué à obtenir par la force brutale et l'agression. De plus, ceci mettrait un terme à l'hémorragie dans les territoires palestiniens et inciterait à la modération là où le désespoir a nourri l'extrémisme et la violence particulièrement en Irak où il est vital pour nous tous d'aider cette nation arabe suppliciée à préserver son intégrité territoriale et l'unité de son peuple.

Aujourd'hui il se tient des discours incessants sur le NOUVEAU MOYEN-ORIENT comme annonceurs d'améliorations à venir, et ceci nous incite à poser les questions suivantes :

« Est-ce que les événements dont nous avons été témoins au Liban et dont nous continuons à être témoins en Palestine créent un environnement de Paix et de Tranquillité ? »

« Est-ce que ce NOUVEAU MOYEN-ORIENT tant vanté ne peut être atteint que grâce au conflit généralisé, au bain de sang inimaginable, à la sédition rampante et à l'oppression ? »

Notre conception d'un NOUVEAU MOYEN-ORIENT est cohérente avec les Résolutions des Nations Unies et en conformité avec les principes de la justice et du droit qui sont stipulés dans

ces résolutions. Notre vision d'un NOUVEAU MOYEN-ORIENT est celle d'un règlement de paix complet devenant réalité et garantissant les droits de tous, où les Palestiniens réfugiés retournent dans leur pays, comme il est stipulé dans la résolution 194, et ainsi ne sont pas réinstallés dans des pays d'accueil et où les prisonniers peuvent retrouver leurs êtres chers. C'est la seule voie qui mène à un Moyen-Orient stable et toute autre plongera la région dans de nouveaux soulèvements et de nouveaux bains de sang.

Si notre conception de la paix au Moyen-Orient devenait réalité, je peux vous assurer que le besoin de conférences, d'études, de discussions sur le terrorisme disparaîtrait.

Si cela devait se produire en même temps que des tentatives sérieuses pour lutter contre la pauvreté et pour parvenir à un niveau de développement acceptable dans les zones concernées, cela assècherait certainement les réservoirs d'où le terrorisme tire ses soutiens humains et financiers.

J'ai lu récemment l'un des divers rapports où vous soulignez que la réforme de l'ONU va devenir une de nos premières priorités. Je voudrais faire l'éloge de cette orientation, car personne n'accorde plus de prix à la paix dans le monde que la population du Moyen-orient, car nous reconnaissons le fait que la préservation de la paix mondiale nécessite une ONU APTE à prendre des décisions et CAPABLE de les faire exécuter.

Ici je voudrais renouveler ce que j'ai dit à cette tribune il y a un an : *«Les valeurs centrales d'un monde démocratique et juste sont mieux servies en renforçant les capacités de l'ONU et de ses instruments et en améliorant les valeurs démocratiques su place. Cette institution devrait demeurer un sanctuaire de la conscience mondiale et le premier défenseur des valeurs humaines de liberté de justice et de paix. Peut-être les réformes déjà effectuées, telles que la création d'un Conseil des droits de l'homme et une commission de construction de la Paix vont-elles constituer les incitations nécessaires pour créer une ONU capable de sauvegarder le Droit et la Justice.»*

Prenant en considération l'évolution des affaires du monde, je propose à l'Assemblée générale la création d'une commission pour jetant les bases d'une charte des « DROITS DES NATIONS » charte qui serait d'une importance égale à celle des DROITS DE L'HOMME et qui imposerait à tout Etat membre, à tous les Etats, un code de conduite fondé sur les principes de la justice et du respect du droit.

Je viens d'un pays couvert de cicatrices, ressortant des poussières et des cendres de l'agression pour parler de justice. Je ne prétends pas pontifier depuis la tourelle d'un tank.

Le Liban demeure une nation pacifique et tend la main à tous ceux qui partagent cette vision pacifique, fondée sur des règles justes et extirpant les graines de l'oppression et de la violence. Nous croyions qu'à la fin les forces de la bonne volonté prévaudront car leurs flammes brûlent dans le coeur des justes, parce que les sons de la Jubilation prévaudront sans aucun doute sur les roulements des tambours de la guerre et sur les sifflements de la Haine et de la Violence.

COMAGUER

CONTRE LA GUERRE, COMPRENDRE ET AGIR

Bulletin n°153 – semaine 39 – 2006

<http://comaguermarseille.free.fr> - comaguer@nomade.fr